

## Ouganda

*Mohamed Matovu*

### **Le Parlement établit une nouvelle législation sur le pétrole**

L'accès aux ressources naturelles a continué à dominer le débat public et les informations politiques en 2012. Pour couronner le tout, vers la fin de 2012, le Parlement ougandais a débattu d'une nouvelle Loi de régulation du secteur pétrolier. Quoique la loi soit censée garantir la transparence, établir des structures de gestion claires et instituer des mécanismes de protection de l'environnement, le Parlement, dans sa composition bipartisane a différé le vote de la loi en raison d'une clause (la clause 9) controversée qui donne au Ministre chargé du pétrole, le pouvoir " d'accorder" ou de "révoquer" les licences d'exploitation et les "accords de négociation pétrolière".

Les critiques de la clause 9 voulaient que le Parlement jouât un rôle crucial en vérifiant scrupuleusement les nouveaux accords pétroliers *avant* leur signature et examinât les candidatures aux postes de directeurs "seniors" dans la nouvelle compagnie nationale et dans le secteur de la régulation. Ils pensaient aussi que cette clause donnerait un grand pouvoir au Ministre et le rendrait susceptible d'être manipulé par l'exécutif. Les minorités concernées par ces pourparlers et les communautés autochtones des riches zones pétrolières des districts de Buliisa et d'Hoima étaient absentes de ces pourparlers nationaux. Dans les zones où le pétrole a été découvert depuis 2006, les moyens d'existence des minorités et des autochtones ont été ruinés.

Par exemple, dans les villages de Waisoke et de Bukana du district de Buliisa où de vastes champs de pétrole ont été découverts, Bagungu, une communauté de pêcheurs, a été empêchée de pêcher à cause de l'extraction pétrolière et elle est maintenant en conflit sur la terre avec des pasteurs transhumants.

Les Bagungu revendiquent une propriété communautaire et veulent cultiver du coton alors que les pasteurs disent, selon certains journaux, qu'ils ont acheté la terre. A la suite d'un jugement de la Cour d'appel de 2010, qui a donné la propriété aux Bagungu, le gouvernement a fait expulser par l'armée et la police, 600 familles de pasteurs avec plus de 2.00 têtes de bétail. Les pasteurs ont porté plainte contre le gouvernement et, en janvier 2013, la Haute Cour du district de Masindi a déclaré l'expulsion illégale et anticonstitutionnelle. La Cour a décidé que les plaignants (les pasteurs) avaient droit à une compensation et à des dommages intérêts de 2 millions Shilling ougandais.

## **Violences ethniques dans le sud-ouest de l'Ouganda**

Les injustices historiques de la question foncière dans le sud-ouest de l'Ouganda se sont encore manifestées en 2012 sous la forme de conflits ethniques entre les pasteurs Basongora et les fermiers Bakonjo, causant la mort d'au moins 40 têtes de bétail. Aucune arrestation ne fut rapportée mais l'armée s'est déployée lourdement dans la région pour empêcher toute escalade.

Le conflit ethnique met au jour, en vérité, une vieille et nauséabonde querelle foncière que le gouvernement a été incapable de résoudre depuis 1955. Les media, cependant, ont avancé une autre cause : la bataille aurait éclaté à cause de l'installation d'un chef culturel des Basongora (que ceux-ci préfèrent appeler leur Roi) à quoi s'oppose l'ethnie dominante Bakonzo dans son royaume de Rwenzururu.

Selon les media les jeunes, partisans du royaume Rwenzururu, auraient attaqué les Basongora et confisqué le tambour royal et le drapeau du nouveau roi. Exaspérés, un groupe de plus de cent Bakonzo armés de machettes, de lances et de flèches s'en sont pris au bétail des Basongora. M. Jonathan Baroza, commandant du district de police de Kasese aurait, selon les media, déclaré que des maisons avaient été démolies et des biens incendiés au cours de ces violences ethniques.

Des conflits fonciers et ethniques continuent d'enflammer le district de Kasese depuis l'expulsion, par les colons, des Basongora de la forêt de Maramagambo, dans l'ouest de l'Ouganda, pour créer le Parc national Reine Elisabeth et depuis que les promesses de compensations et de relocalisation, faites par tous les gouvernements post-coloniaux, n'ont pas été tenues. Les Basongora s'affrontent dès lors à d'autres groupes comme des Bakonzo et les Banyabindi.

Une politique foncière qui redresserait ces inégalités n'est toujours pas envisagée par le gouvernement. La dernière information est que, après 10 jours de marchandage, le gouvernement ougandais avait finalement autorisé le Ministère de la question foncière à établir une nouvelle politique foncière afin de donner au gouvernement le contrôle des droits sur la terre. Cette politique a été approuvée début février, elle permet au gouvernement de s'approprier certaines terres, ce qui, aux dires de certains fonctionnaires, sauvegarde les intérêts des fermiers; reste, cependant, que cet amendement peut encourager de graves accaparements de terres.<sup>1</sup> Quoique ce projet appelle le gouvernement à promulguer des lois qui sauvegardent la propriété foncière des communautés vulnérables, des minorités et des autochtones et qui protègent leur accès aux ressources, sa mise en œuvre risque, malgré la bonne volonté de départ, de tomber dans une impasse.

### **Batwa**

Les Batwa cherchent à sortir de la misère où les a plongés, en 1990, la mise en œuvre de la politique du gouvernement sur la protection de la biodiversité, qui les a expulsés des

---

<sup>1</sup> The East African Newspaper, 23 février-1<sup>er</sup> mars 2013, p.8

forêts d'Echuya, de Mgahinga et de Bwindi dans le sud-ouest de l'Ouganda, sans qu'aucune disposition permette leur relocalisation et leur intégration auprès des communautés majoritaires non Batwa. Avec le soutien d'organisations qui partagent leur point de vue, les Batwa vont introduire une requête devant les tribunaux pour enjoindre le gouvernement de réparer les injustices sociales dont ils souffrent depuis cette date. Comme la requête va prochainement être soumise à la justice, on ne peut pas donner d'autres informations sur cette affaire, pour le moment.

L'expulsion de leurs forêts ancestrales, qui a entraîné la perte de leur mode de vie forestier, a gravement isolé la majorité des Batwa et provoqué leur discrimination et leur exclusion sociopolitique. Leurs droits fonciers coutumiers n'ont pas été reconnus, ils ont reçu très peu, ou pas du tout, de compensation pour leurs pertes et la moitié d'entre eux vivent sans terre et dans une situation de pauvreté absolue.

Presque la moitié des Batwa occupent la terre d'autres gens et travaillent pour des patrons non Batwa avec des contrats de travail. Ceux qui vivent sur des terres qui leur ont été données pas charité ont beaucoup moins accès aux soins, à la scolarité et à l'emploi que leurs voisins non Batwa. Aujourd'hui, la situation politique et physique des Batwa, aux marges de la société ougandaise, est analogue à celle des bidonvilles à la lisière de leurs forêts ancestrales.

*Mohamed Matovu est le délégué à l'information régionale pour l'Afrique du Groupe international pour le droit des minorités. Il est chargé des relations avec les media et travaille avec les réseaux régionaux en Afrique et en Europe pour le compte des communautés défavorisées, particulièrement les minorités et les autochtones.*

*Source : IWGIA, Indigenous World 2013  
Traduction pour le GITPA par Simone Dreyfus-Gamelon*